

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE LA COMMUNE
DE TARSACQ**

Séance du 13 avril 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents à l'assemblée	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	

Pour	Contre	Abstention

Fixation du taux des impôts locaux 2016

Madame la Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux.

Le Conseil Municipal de TARSACQ, considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 110 768 €, et après en avoir délibéré, fixe les taux d'imposition pour l'année 2016 comme suit :

TAXES	Taux de l'année 2015	Taux votés en 2016	Bases 2016	Produit attendu en 2016
Taxe d'habitation	11,23 %	11,23 %	619 800 €	69 604 €
Taxe foncier bâti	9,48 %	9,48 %	387 200 €	36 707 €
Taxe foncier non bâti	38,09 %	38,09 %	11 700 €	4 457 €
				110 768 €

Ainsi fait et délibéré à TARSACQ, les jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mme Maithé MIRASSOU,
Maire de TARSACQ

Séance du 13 avril 2016

L'an deux mille seize, le treize avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maithé MIRASSOU.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

MMes MIRASSOU, GAURRAT, KAOUS, FERREIRA, DUTIL, BESSE, Mrs LARRIEU, ESTREM, CHARTREZ, DE SOUSA, LATRUBERCE, FERRAN.

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Mrs RAGUES, DE SOUSA.

Date de la convocation
08 avril 2016

Date d'affichage
13 avril 2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

13 avril 2016

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

et publication du

13 avril 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Maithé MIRASSOU, Maire de TARSACQ

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2016 :

Investissement

Dépenses : 382 841,00

Recettes : 382 841,00

Fonctionnement

Dépenses : 419 018,00

Recettes : 419 018,00

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	382 841,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	382 841,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	419 018,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	419 018,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à TARSACQ

Mme la Maire. M.T MIRASSOU

